

Note n° 47 du 31 mars 2006

Préparation des sujets de l'examen régional unifié pour l'obtention du certificat du cycle collégial

Document source	Note ministérielle n° 47
Date	1er Rabii I 1427, correspondant au 31 mars 2006
Émetteur	Centre national des examens
Objet	Élaboration des sujets de l'examen régional unifié pour l'obtention du certificat du cycle collégial

Destinataires

- Mesdames et Messieurs les directeurs des académies régionales d'éducation et de formation ;
- Mesdames et Messieurs les délégués du ministère ;
- Mesdames et Messieurs les directeurs et directrices des établissements d'enseignement secondaire collégial et des collèges privés ;
- Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs de l'enseignement secondaire ;
- Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs de l'enseignement secondaire collégial.

Objet : Préparation des sujets de l'examen régional unifié pour l'obtention du certificat du cycle collégial.

Références :

- Décision de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale n° 2069-01, en date du 23 février 2003 ;
- Note ministérielle n° 17, en date du 25 février 2003 ;
- Note ministérielle n° 05, en date du 18 janvier 2006.

Salut respectueux sous la haute protection de Notre Souverain, que Dieu lui accorde victoire et soutien.

Dans le cadre des efforts visant à développer et à préciser les outils et les procédures d'élaboration des sujets de l'examen régional unifié pour l'obtention du certificat du cycle collégial, et à les adapter aux nouveautés relatives aux programmes éducatifs ainsi qu'à la situation résultant de l'application du principe de la pluralité des manuels scolaires, le ministère a élaboré un outil méthodologique sous forme de cadres de référence nationaux.

Ces cadres seront adoptés pour construire les sujets des épreuves des différentes matières concernées par ledit examen, et ce à partir de l'année scolaire en cours 2005-2006.

Ces cadres de référence ont été préparés et validés par des commissions nationales spécialisées, avec la représentation des académies régionales d'éducation et de formation.

1. Objectifs

Les objectifs de cette mesure méthodologique se définissent comme suit :

1. Unifier la vision des différentes commissions chargées de l'élaboration de l'examen unifié au sujet de ce que l'examen doit viser, indépendamment de la pluralité des manuels scolaires propres à chaque matière.
2. Œuvrer à l'amélioration de la validité des sujets des examens certificatifs, en renforçant leur couverture du curriculum officiel et leur représentativité, dans le sens d'une mise en œuvre effective du principe d'égalité des chances.
3. Unifier les référentiels pour l'ensemble des intervenants et des acteurs concernés, afin que l'examen repose sur une base contractuelle entre toutes les parties : enseignants, élèves et commissions d'élaboration des sujets.
4. Mettre à disposition un support permettant d'évaluer les sujets des examens certificatifs.
5. Fournir des orientations pour la construction des devoirs de contrôle continu et l'exploitation de leurs résultats, en vue de mettre en place les mécanismes capables de garantir la maîtrise, par les apprenants, des contenus des programmes scolaires et des compétences essentielles qui leur sont associées.

2. Structure du cadre de référence

L'élaboration des cadres de référence relatifs aux épreuves de l'examen régional unifié repose sur une détermination précise et opérationnelle des caractéristiques de la performance-type attendue des apprenants à la fin du cycle secondaire collégial, et ce à travers :

1. La maîtrise des contenus et des notions scolaires prévus au cours du deuxième semestre de l'année terminale du cycle secondaire collégial, avec la détermination de l'importance relative de chaque domaine de contenu dans le curriculum officiel de la matière.
2. La définition opérationnelle des compétences, habiletés et capacités prévues pour ce niveau d'enseignement, avec la détermination du degré d'importance de chaque niveau d'habileté dans le curriculum officiel de la matière.
3. La détermination des conditions de passation ou de réalisation.

3. Exploitation du cadre de référence

Les cadres de référence sont utilisés pour élaborer les sujets des épreuves relatives aux différentes matières concernées par l'examen, en s'appuyant sur les critères suivants :

La couverture : l'examen doit couvrir l'ensemble des domaines figurant dans le cadre de référence propre à chaque matière scolaire.

La représentativité : le degré d'importance fixé dans le cadre de référence pour chaque domaine de contenu et pour chaque niveau d'habileté doit être pris en compte dans la construction du sujet de l'épreuve, afin de garantir que celui-ci représente effectivement le curriculum officiel prescrit.

La conformité : il convient de vérifier la conformité des situations d'évaluation aux déterminants figurant dans le cadre de référence, à trois niveaux : les compétences et habiletés ; les contenus et connaissances ; les conditions de réalisation.

Afin que cette mesure atteigne les objectifs escomptés, en tant qu'étape essentielle pour améliorer la validité et la fiabilité des examens certificatifs, j'ai l'honneur de vous demander de prendre en considération les dispositions suivantes :

- Reproduire la présente note et la faire parvenir aux différents acteurs éducatifs concernés par le sujet.
- Organiser des réunions et rencontres pédagogiques avec Mesdames et Messieurs les inspecteurs pédagogiques et les membres des commissions d'élaboration des sujets, afin de présenter cet outil, d'explicitier les objectifs de sa création et de préciser ses modalités d'utilisation dans la préparation des examens unifiés, en tant qu'outil organisateur de la pratique certificative commune.
- Inviter Mesdames et Messieurs les inspecteurs pédagogiques à organiser des rencontres pédagogiques avec Mesdames et Messieurs les enseignants, afin de leur présenter cet outil, de les entraîner à son utilisation, de les sensibiliser à son importance et de les encourager à l'exploiter dans la préparation des devoirs de contrôle continu.

Compte tenu de l'importance majeure que revêt ce sujet, j'appelle chacun, à partir de sa position, à lui accorder toute l'attention et le soin nécessaires.

Veillez agréer mes salutations